

Bulletin de soutien

Je m'engage aux côtés de la Fondation INSA Lyon en faisant un don de :

100 € 200 € 500 € Autres : €

- à déduire à 66 % de l'impôt sur le revenu
- à déduire à 60 % de l'impôt sur les sociétés
- à déduire à 75 % de l'ISF

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de la **Fondation INSA Lyon** et de le renvoyer à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe.

Je souhaite que mon don soit affecté prioritairement *[facultatif]* :

- pour le programme « Bourses de la Fondation INSA Lyon »
- pour le programme « Étudiant-Entreprendre »

Je peux aussi faire un don en ligne sur :

www.jesoutiensinsalyon.fr

De la part de : [merci de rectifier si nécessaire]

Votre don à la Fondation INSA est déductible de vos impôts.

En soutenant financièrement la Fondation INSA, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux importants :

■ Impôt sur le revenu :

Votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, à hauteur de **66 % de son montant** (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

■ Impôt sur les sociétés :

Votre don est déductible de votre impôt sur les sociétés, à hauteur de **60 % de son montant** (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires).

■ ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) :

Si vous êtes assujetti(e) à l'ISF, **75 % du montant de votre don est déductible de votre ISF** (dans la limite de 50 000 €).

La Fondation INSA est habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à la déduction ISF (loi TEPA du 21 août 2007).



Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Directeur de la Fondation INSA Lyon, Alexis Méténier, au 04 72 43 74 10.

Pour bénéficier de votre réduction fiscale sur votre impôt 2016, merci de nous faire parvenir votre don dès que possible à l'aide de l'enveloppe retour jointe !

Mentions légales : Les informations personnelles utilisées pour vous communiquer cette présentation de la Fondation Partenariale de l'INSA Lyon ont été recueillies auprès de l'INSA Lyon. Cette communication a pour objectif la promotion des projets et valeurs auxquels l'INSA Lyon est attaché. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'opposition, pour un motif légitime, à la transmission de ces informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit d'opposition, veuillez vous adresser à cil@insa-lyon.fr